



PAR FABIENNE GIGON, REPRÉSENTANTE DE L'ÉVÊQUE À GENÈVE
PHOTOS: DR

Chère Lectrice, cher Lecteur,

La mission de l'Église se vit en continu, fidèle à l'envoi que le Christ nous adresse (Mt 28, 19-20)! Pourtant, l'Église rythme le temps en années liturgiques, avec des moments particuliers.

Avec nos collègues prêtres et laïques, nous ancrons notre mission dans une année dite pastorale démarrée par une rentrée qui a eu lieu, en 2024, à fin août, dans la lignée de la rentrée scolaire. Le fil rouge proposé pour cheminer pour ces prochains mois est celui de l'espérance, en lien avec le jubilé 2025 dont le thème choisi par le Pape est « Pèlerins d'espérance ».

Notre monde a tant besoin d'espérance! Cultiver et témoigner d'une saine, voire osons, d'une sainte espérance est un trésor que l'on est invité à offrir à nos réalités chahutées, pour ne pas dire constamment bouleversées.

Mais qu'est-ce que l'espérance? L'Église nous la présente comme une vertu théologale, soit ayant Dieu pour objet, alors que les vertus, terme qui tend à devenir désuet sous nos latitudes, sont des dispositions fermes au bien, au beau et au bon. Vous le savez, la foi et la charité viennent compléter le trio des vertus théologiques.

Il est bon de revenir sans cesse à l'espérance et j'aurais l'occasion d'évoquer ce thème prochainement encore.

Comment témoigner de l'espérance? Pour l'heure, je vous laisse avec l'une des citations inspirantes travaillées lors de la rentrée pastorale dans l'atelier préparé par nos collègues de la formation (Pastorale des Chemins) et

extraite de la bulle d'indiction du Jubilé ordinaire de l'année 2025 publiée par le pape François, le 9 mai 2024 et dont le titre en français est « L'Espérance ne déçoit pas »: « C'est en effet l'Esprit Saint qui, par sa présence permanente sur le chemin de l'Église, irradie la lumière de l'espérance sur les croyants: Il la maintient allumée comme une torche qui ne s'éteint jamais pour donner soutien et vigueur à notre vie. » (Spes non confundit n° 3).



Le thème choisi pour le Jubilé 2025 est « Pèlerins d'espérance ». Ainsi soit-il.

Prochaine parution: novembre 2024

Vos informations et nouvelles sont à communiquer à: myr.bettens@gmail.com ou à: ECR, Vie de l'Église à Genève, rue des Granges 13, 1204 Genève.

Gagner ou perdre ensemble

Le jeu de société *Koinobia*, imaginé, développé et illustré par des frères de la Communauté de Taizé, vient de sortir. Stratégique, simple, voire même déroutant, ce jeu de plateau vous plongera dans la vie des communautés monastiques fondées au IV^e siècle, en Egypte.

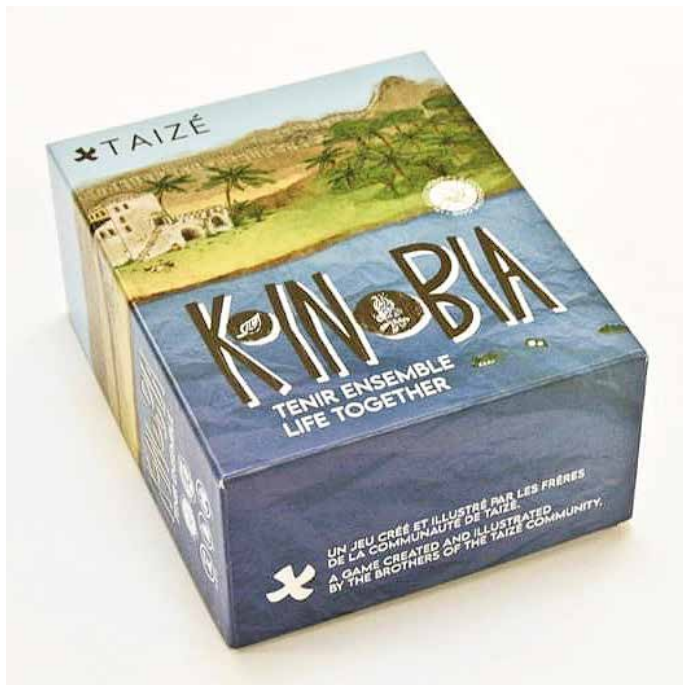
PAR MYRIAM BETTENS | PHOTOS: COMMUNAUTÉ DE TAIZÉ

Suivant les intuitions du jeune Pacôme, quelques hommes et femmes décident d'habiter ensemble au bord du Nil. La petite communauté s'installe dans un village abandonné, qui, peu à peu, reprend vie. D'autres se mettent alors à faire la même chose. Nous sommes au IV^e siècle, en Egypte. Les premières *koinobia* se forment : des communautés dans lesquelles les personnes ont tout quitté pour vivre l'Évangile ensemble.

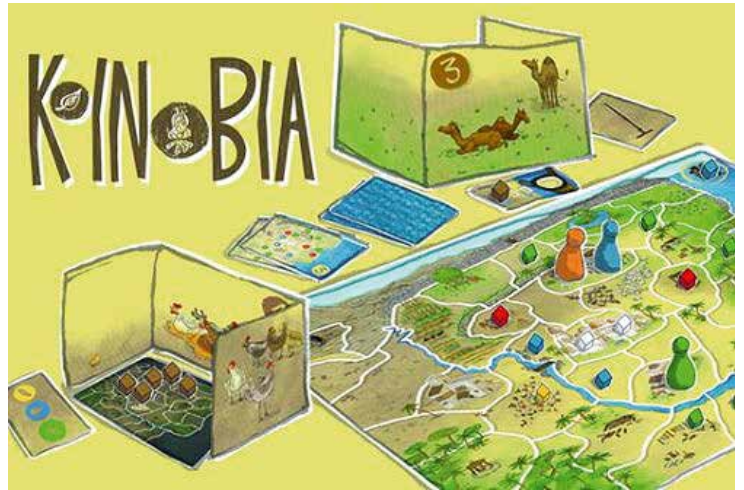
Joyeuse aventure ou désastre assuré ? C'est la question à laquelle se propose de répondre le jeu de société imaginé par des frères de Taizé en plongeant dans la vie des communautés monastiques fondées par Abba Pacôme, en Egypte. Le jeu s'inspire de la vie de ces communautés monastiques et contient de nombreux détails historiques connus sur les *Koinobia* – terme signifiant « lieux de vie commune » en grec ancien

– ainsi que des éléments spécifiques à ce genre de vie : ce qu'est un Abba ou une Amma, la place de ses décisions, quelques règles communes, le conseil de communauté, etc.

Koinobia est un jeu coopératif au cours duquel les joueurs gagnent ou perdent ensemble. Doté d'une mécanique assez simple, il n'en demeure pas moins stratégique, car plusieurs niveaux de difficulté sont possibles. Cela permet donc d'intégrer de jeunes joueurs, comme de plus expérimentés. De plus, le descriptif du jeu propose une règle de base, mais celle-ci peut être déclinée en dix autres variantes supplémentaires. Chacune d'elles correspondant à un des villages fondés du vivant de Pacôme. Ces règles alternatives sont autant de petits scénarios qui donnent une nouvelle dynamique au jeu. Plusieurs d'entre elles sont

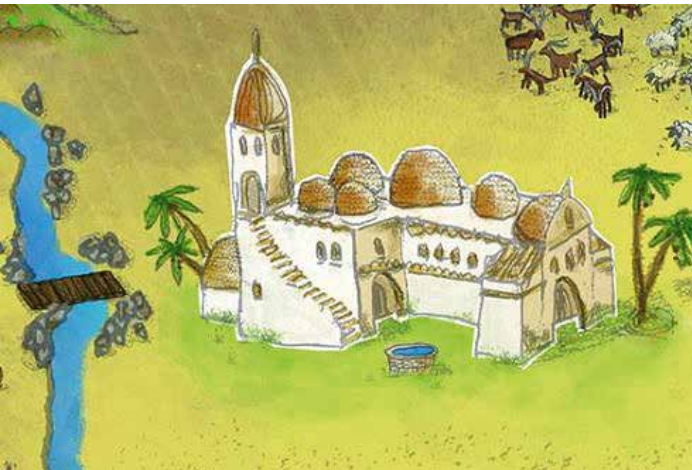


Boîte du jeu de société.



Contenu du jeu de société.

relatives à des questionnements qui ont occupé les communautés monastiques au cours du temps : la collégialité, l'alternance de mandat, l'invariabilité des structures, la consultation de tous les membres, etc.



Une des illustrations du jeu.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour entrer dans l'imaginaire du jeu. Chacun peut s'y essayer, même s'il n'a pas la moindre idée de ce qu'est la vie monastique, car l'observateur avisé décèlera dans ce jeu toutes les tensions propres à n'importe quelle vie communautaire. Entre le collectif et l'individu ; le souci de soi ou celui des autres ; la recherche du bien commun ; le partage des ressources ; la position de celui qui a des responsabilités : *Koinobia* sera donc particulièrement bien indiqué pour les personnes qui ont l'habitude de coopérer. Groupe d'amis ou de jeunes, collègues de travail, membre d'une même famille, colocataires... A vous de jouer !

Un jeu à emporter partout

Conçu pour être peu encombrant (15,7 x 12,5 x 7 cm), il se glisse facilement dans un sac. Les règles du jeu sont disponibles en neuf langues (français, anglais, allemand, espagnol, portugais, néerlandais, italien, polonais, catalan). Recommandé pour 3 à 6 joueurs, à partir de 8 ans. Les parties durent entre 20 et 40 minutes. Disponible sur le *Taizé shop* à l'adresse : <https://shop.taize.fr/fr/> sous la rubrique « Autres », au prix de 28,50 €.

PAR MYRIAM BETTENS | PHOTO: MATTHIAS ZOMER

Une proposition...

... pour parler « legs et successions »

Le legs et la succession sont des sujets qui peuvent être complexes et source de nombreuses interrogations. Que vous soyez en train de préparer votre testament, de gérer une succession ou de vous renseigner sur les droits et les obligations des héritiers, il est normal de se poser des questions.



La table ronde « Conseils et cas spécifiques en matière de succession », organisée par l'Église catholique romaine – Genève (ECR) vous invite à rencontrer Me Laurence Jacquemoud, notaire, pour répondre aux questions les plus fréquentes sur ces sujets et vous aider à mieux comprendre les enjeux liés au legs et à la succession pour votre Église.

Le mardi 29 octobre 2024 à 18h30
Au 2^e étage de l'église du Sacré-Cœur,
Bd. Georges Favon 25bis, 1204 Genève

En présence de Nicolas Bärtschi, co-responsable de la Communauté des Sourds et Malentendants (COSMG). Inscriptions auprès d'Audrey Brasier à audrey.brasier@ecr-ge.ch ou au 022 319 43 55.

... pour préparer sa succession gratuitement

Si vous ou une personne de votre entourage commencez à réfléchir à votre succession et à l'écriture d'un testament, un outil gratuit pourra vous y aider. Il s'agit d'un calculateur en ligne qui vous permet d'estimer le pourcentage de votre fortune dont vous pouvez disposer librement pour écrire votre testament.

Ce calculateur est gratuit, il vous suffit d'indiquer les personnes qui sont les plus proches de vous familialement (parents, enfants, cousins...). Cela vous donnera ensuite des pourcentages de répartition de votre fortune, calculés selon le droit successoral genevois, ainsi que celle dont vous pouvez disposer librement afin de la léguer à une personne ou une organisation à but non lucratif telle que l'Église catholique romaine – Genève (ECR).

Pour accéder au calculateur en ligne : <https://www.eglisecatholique-ge.ch/outil-legs>

Si vous souhaitez plus d'informations et de renseignements, vous pouvez contacter Audrey Brasier, la responsable legs et testaments à audrey.brasier@ecr-ge.ch ou au 022 319 43 55.